

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 10 avril 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 106 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Yves BEAUVAL - Mireille BENEDETTI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Roland BLUM - Nicole BOUILLLOT - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nouriati DJAMBAE - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Yann FARINA - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - André GLINKA-HECQUET - José GONZALES - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Guy MATTEONI - Danielle MILON - Claudette MOMPRIVE - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Marine PUSTORINO - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Colette BABOUCHEAN représentée par Michèle EMERY - Solange BIAGGI représentée par Gérard CHENOZ - Patrick BORE représenté par Danielle MILON - Valérie BOYER représentée par Isabelle SAVON - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Samia GHALI - Michel DARY représenté par Lisette NARDUCCI - Emilie DOURNAYAN représentée par Christophe DE PIETRO - Josiane FOINKINOS représentée par Nicole BOUILLLOT - Jean-Claude GAUDIN représenté par Yves MORAIN - Jean-Pierre GIORGI représenté par Marlène PREVOST - Martine GOELZER représentée par Véronique PRADEL - Vincent GOMEZ représenté par Marc LOPEZ - Albert GUIGUI représenté par Josette VENTRE - Bernard JACQUIER représenté par Carine ROGER - Martine MATTEI représentée par Karim GHENDOUF - Patrick MENNUCCI représenté par Louisa HAMMOUCHE - Richard MIRON représenté par Albert LAPEYRE - André MOLINO représenté par Sophie CELTON - Virginie MONNET-CORTI représentée par Frédéric COLLART - Daniel NAVARRO représenté par Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Jérôme ORGEAS représenté par Roland GIBERTI - Marc POGGIALE représenté par Michel ILLAC - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Dominique TIAN représenté par René BACCINO.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Jean-Pierre BAUMANN - Jean-Louis BONAN - Michel CATANEO - Laurent COMAS - Dominique DELOURS - Marie MUSTACHIA - Stéphane RAVIER - Karim ZERIBI.

Signé le 10 Avril 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 13 avril 2015

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

PEDD 012-925/15/CC

■ Adhésion et paiement de la cotisation 2015 à l'Observatoire Régional de l'Energie du Climat et de l'Air (ORECA) - Approbation d'une convention DEESV 15/13024/CC

Monsieur le Président de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole s'est engagée par délibération n° DDIP 001-644/12/CC du 26 octobre 2012 dans une stratégie énergétique structurée à travers le Plan Climat Energie Territorial (PCET).

Conformément au décret n° 2011-829 du 11 juillet 2011 relatif aux bilans des émissions de gaz à effet de serre et aux PCET, de nombreux indicateurs ont été retenus dans le cadre du PCET afin d'effectuer un bilan annuel des actions engagées et de l'état d'avancement par rapport aux objectifs fixés. Le PCET a donc prévu l'adhésion et le soutien à des structures de collecte et de mesures d'informations environnementales existantes (opération 29.1 du PCET).

Depuis 2001, la Région Provence Alpes Côte d'Azur en partenariat avec les services de l'Etat porte l'Observatoire Régional de l'Energie (ORE) dont la mission est d'assurer un suivi des activités énergétiques du territoire. Il rassemble de nombreux acteurs de l'énergie en région et permet le partage de données autour des questions énergétiques.

Cet Observatoire est devenu en 2014 l'Observatoire Régional de l'Energie, du Climat et de l'Air (ORECA) développant ainsi le partenariat avec AirPACA sur le volet « Air » et opérant le rapprochement de l'outil « Energ'Air » d'AirPACA avec les données de l'Observatoire.

L'augmentation au fil des années des documents réglementaires obligatoires sur les questions énergétiques (SRCAE, PCET,...) a conduit à un accroissement des demandes de données et de suivi adressées à cet observatoire. C'est pourquoi, il est important pour l'observatoire de nouer des partenariats permettant de traiter de plus en plus de données territoriales.

Pour MPM, l'adhésion à l'ORECA permettra de :

- participer aux tours de table des membres de l'observatoire (autres collectivités territoriales de Provence Alpes Côte d'Azur et énergéticiens notamment) et de bénéficier du retour d'expérience « Climat-Air » de chacun,
- participer aux études organisées à l'attention des partenaires de l'ORECA,

Les études réalisées peuvent être de plusieurs natures : étude de potentiel d'économie d'énergie des installations industrielles et de cartographie des chaleurs fatales en Provence-Alpes-Côte d'Azur ; étude de l'impact énergétique des installations commerciales en Provence-Alpes-Côte d'Azur etc...

- d'avoir accès à des données régionales et de pouvoir les lier avec celles traitées au niveau intercommunal.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération DDIP 007-1446/09/CC du 22 juin 2009 portant sur l'élaboration du Plan Climat-Energie Territorial de Marseille Provence Métropole ;
- La délibération DDIP 001-644/12/CC du 26 octobre 2012 portant approbation du Plan Climat-Energie Territorial.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- La nécessité d'élaborer des liens avec les autres échelons territoriaux concernant la collecte et le traitement des données « Climat-Energie »,

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Sont approuvés l'adhésion et le paiement de la cotisation 2015 d'un montant de 1 000 euros à l'Observatoire Régional de l'Energie, du Climat et de l'Air (ORECA).

Article 2 :

Est approuvée la convention de partenariat ci-annexée conclue avec l'Observatoire Régional de l'Energie, du Climat et de l'Air (ORECA).

Article 3 :

Monsieur le Président de la Communauté urbaine, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention.

**Signé le 10 Avril 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 13 avril 2015**

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal 2015 de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole – Sous-Politique G610 - Nature 6281 – Fonction 833.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Développement durable – Plan Climat
Maîtrise de l'énergie

Éric LE DISSÉS

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Propreté Environnement Développement
durable

Albert LAPEYRE

Certifié conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER